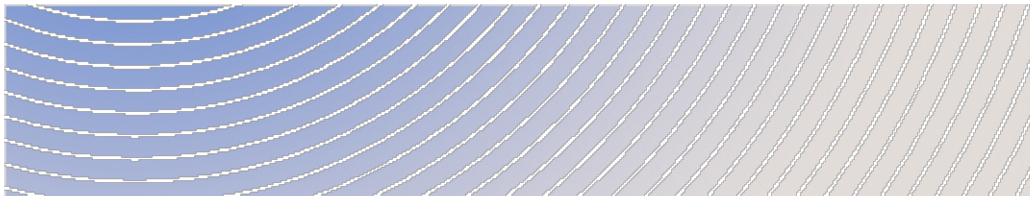


Plan de participation du public



PROJET AURIFÈRE GREAT BEAR

8 MAI 2024

VERSION PROVISOIRE



Impact Assessment
Agency of Canada

Agence d'évaluation
d'impact du Canada

Canada



Table de matières

1.	Introduction.....	1
2.	Description du projet proposé.....	1
3.	Objectifs de la participation du public.....	1
4.	Identification des participants.....	2
5.	Outils de participation du public.....	3
6.	Activités et approches de participation du public.....	4
7.	Aide financière aux participants.....	9
8.	Présentation des commentaires.....	9
	Annexe 1.....	10

1. Introduction

Le 22 mars 2024, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) a émis l'avis qu'une évaluation d'impact est justifiée pour le Projet aurifère Great Bear (" le projet "), conformément à la Déclaration sur les dispositions provisoires relatives à l'administration de la Loi sur l'évaluation d'impact en attendant des modifications législatives.

Le Plan de participation du public a été élaboré par l'Agence de façon à offrir des possibilités de participation au public au cours du processus d'évaluation d'impact, suite à la décision de Kinross Gold Corporation's de poursuivre le processus d'évaluation et de d'avancer dans la phase de planification du projet. Il est également conçu de façon à être souple afin que l'Agence puisse modifier les approches qui y sont décrites en vue de tenir compte de l'évolution de l'évaluation

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la mise en œuvre de la participation significative du public, veuillez consulter le [Cadre de travail : la participation du public en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact](#) et le [Document d'orientation sur la participation du public à l'évaluation d'impact](#). Un plan distinct de [partenariat et de mobilisation des Autochtones](#) est également offert. Celui-ci décrit les possibilités de mobilisation des Autochtones et les approches connexes.

2. Description du projet proposé

Kinross Gold Corporation propose la construction, l'exploitation, la désaffectation et la fermeture d'une nouvelle mine aurifère à ciel ouvert et souterraine avec une usine de traitement, située à 23 kilomètres au sud-est de Red Lake, en Ontario. Comme proposé, le projet aurifère Great Bear inclurait trois exploitations à ciel ouvert et produirait jusqu'à 60 000 tonnes de minerai par jour, tandis que l'usine pourrait traiter jusqu'à 15 000 tonnes de minerai par jour. Le projet serait en exploitation pendant environ 20 ans.

Pour plus d'informations sur l'évaluation de l'impact du projet ou pour consulter les informations et les commentaires reçus, visitez le site web du Registre canadien d'évaluation d'impact (le Registre) à l'adresse suivante <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/proj/85832?culture=fr-CA>

3. Objectifs de la participation du public

Le plan décrit les différentes façons dont les participants peuvent apporter leur contribution et participer au processus. Les objectifs de l'Agence en matière de participation du public sont les suivants:

- La participation du public est importante. Cela signifie que l'on offre au public :
 - des possibilités de prendre part à l'évaluation d'impact;

- l'information dont il a besoin; et
- la capacité de participer d'une manière éclairée.
- Le public participe dès le début et souvent, particulièrement à chaque étape importante du processus.
 - Le public présente des préoccupations importantes à l'Agence et au promoteur au tout début du processus; ces informations éclairent l'étude d'impact du promoteur.
 - Le public participe à l'élaboration ou à la révision des principaux documents, comme le présent plan, les [Lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact](#), l'étude d'impact du promoteur, la version préliminaire du Rapport de l'évaluation d'impact de l'Agence et des conditions potentielles associées, et les possibles changements à la déclaration de décision.
- Les occasions de participation visent à prendre en compte les divers besoins et intérêts du public. Les occasions offertes comprennent, entre autres, des périodes de consultation du public et des séances d'information en personne ou virtuelles, ou des activités de consultation menées à des étapes clés du processus.
- L'Agence informe le promoteur des préoccupations soulevées par les participants.
- Les points de vue du public entendus au cours des activités de mobilisation font l'objet d'un suivi et éclairent le processus décisionnel.

4. Identification des participants

Liste de distribution du Plan de participation publique

Les communautés et organisations figurant sur la liste de distribution du Plan de participation du public (annexe 1) sont celles que l'Agence estime être susceptibles d'être intéressées par cette évaluation d'impact. Cette liste a été établie à partir des informations fournies par les participants à la phase de planification du projet; les participants identifiés dans les documents fournis par le promoteur, et des participants identifiés par l'Agence vivant à proximité du projet et susceptibles d'avoir un intérêt ou des connaissances techniques pertinents pour l'évaluation d'impact. Les participants figurant sur la liste de distribution recevront des mises à jour et des avis sur l'évaluation d'impact du projet à mesure que le processus avance. Si vous souhaitez être ajouté à la liste de distribution du Plan de participation du public ou en être retiré, veuillez en informer l'Agence, à l'adresse GreatBear@iaac-aeic.gc.ca. Les noms des personnes ne seront pas publiés; ils seront regroupés sous l'appellation « grand public » dans la liste de distribution du Plan de participation du public à l'annexe 1. Si votre communauté ou votre organisation n'est pas incluse dans la liste de distribution à l'annexe 1 et ne demande pas à y être incluse, elle ne recevra plus d'avis par courriel.

Veuillez consulter le [Plan de mobilisation et partenariat avec les Autochtones](#) pour obtenir une liste des communautés autochtones qui sont sollicitées pour participer à l'évaluation d'impact du projet.

5. Outils de participation du public

L'Agence a cerné une série d'outils potentiels pour assurer une participation significative du public tout au long du processus d'évaluation d'impact:

- Des occasions de déposer des demandes d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux participants (<https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/participation-public/demande-aide-financiere-aux-participants-pour-evaluation-environnementale.html>) pour aider le public à participer au processus d'évaluation d'impact;
- Des avis publics en langage clair affichés sur le Registre public, publiés dans les journaux et diffusés à la radio pour fournir des renseignements et des mises à jour sur l'évaluation d'impact et annoncer des occasions de participation du public, objectifs des périodes de commentaires, et des possibilités d'aide financière;
- Des courriels envoyés en langage clair aux membres de la liste de distribution du Plan de participation du public qui fournissent de l'information et des mises à jour sur l'évaluation d'impact et annoncent des occasions de participation du public, objectifs des périodes de commentaires, et des possibilités d'aide financière;
- Des mises à jour sur les médias sociaux (p. ex., le fil Twitter de l'Agence: @AEIC_IAAC #AurifèreGreatBear) qui fournissent des renseignements et des mises à jour sur l'évaluation d'impact et annoncent des occasions de participation du public et des possibilités d'aide financière;
- Des séances d'interaction et d'information qui permettent d'en apprendre davantage sur le projet, le processus d'évaluation d'impact et la façon de présenter des commentaires (présentations virtuelles ou en personne, accompagnées de séances de questions et réponses);
- Résumés de documents clés, fiches d'information, infographies et matériel audiovisuel en langage clair et dans un format accessible;
- Des périodes de commentaires du public à certaines étapes clés du processus;
- Le site Web du registre pour afficher des commentaires écrits lors des principales périodes de consultation publique et tout au long du processus; et
- [Des occasions de formation](#) gratuite offertes aux personnes qui participent directement aux évaluations d'impact.



6. Activités et approches de participation du public

Le tableau suivant présente les étapes principales du processus d'évaluation d'impact et les possibilités de mobilisation à chaque étape, y compris les événements dirigés par l'Agence, ainsi que les événements prévus par le promoteur (dans la mesure du possible). Le tableau présente les objectifs de chaque étape et les activités de mobilisation prévues qui seront mises en œuvre et les outils de participation du public qui appuieront les activités de mobilisation. Le type d'activités de mobilisation (virtuelles ou en personne) sera annoncé à chaque événement.

Tableau 1 – Tableau des approches et activités de participation du public

Activités prévues de l'Agence	Attentes relatives aux activités de participation du public	Méthodes de mobilisation
Étape 1: Planification		
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aider à comprendre le projet proposé ➤ Offrir au public une occasion de déposer une demande d'aide financière pour soutenir la participation à l'étape préparatoire ➤ Accroître la sensibilisation du public au processus d'évaluation d'impact et à la participation significative ➤ Obtenir des commentaires et une rétroaction sur les documents relatifs à l'étape préparatoire comme le résumé de la description initiale du projet, et éclairer l'élaboration du Plan et des Lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact ➤ Aviser le public relativement aux étapes clés du processus, comme la période de commentaires sur le résumé de la description initiale du projet, la version provisoire de ce Plan et les Lignes directrices relatives à l'étude d'impact provisoires, et l'informer de l'avis selon lequel une évaluation d'impact est justifiée 		
<ul style="list-style-type: none"> • Du 17 août au 18 septembre 2023, l'Agence a offert une aide financière sous forme de subvention pendant la première période de commentaires de l'étape préparatoire afin de soutenir la participation • Du 17 août au 18 septembre 2023, l'Agence a tenu des séances d'information virtuelles, comportant un volet de questions et réponses, afin d'aider le public à comprendre le processus d'évaluation d'impact et d'obtenir des commentaires sur le résumé de la description initiale du projet • L'Agence donne suite aux demandes, envoi des lettres ou des courriels pour informer les intéressés figurant sur la liste de distribution de l'Agence relativement au projet à venir et affiche les principaux documents sur le site web du Registre • L'Agence propose une formation en ligne sur le processus d'évaluation d'impact • Du 6 mai au 5 juin 2024, l'Agence rend disponible l'aide financière sous forme de subvention disponible pendant la deuxième période de commentaires de la phase de planification • Du 6 mai au 5 juin 2024, l'Agence organise des séances d'information virtuelles et en personne, comportant un volet de questions et réponses, pour 	<ul style="list-style-type: none"> • Du 17 août au 18 septembre 2023, participation à la période de commentaires sur le résumé de la description initiale du projet • Présentation de commentaires sur le résumé de la description initiale du projet • Dépôt de demande d'une aide financière sous forme de subvention pendant la première période de commentaires de l'étape préparatoire afin de soutenir la participation • Du 6 mai au 5 juin 2024, l'Agence sollicite des commentaires sur les Lignes directrices adaptées provisoires relatives à l'étude d'impact et la version provisoire du Plan en vue de la deuxième période de commentaires de la phase de planification • Participation aux séances d'information, comportant un volet de questions et réponses, pour discuter des principaux documents de planification et en éclairer la préparation • Présentation de commentaires sur les Lignes directrices adaptées provisoires relatives à l'étude d'impact et la version provisoire de ce plan 	<ul style="list-style-type: none"> • Courriels • Commentaires en ligne • Rencontres et ateliers • Affichage des documents pertinents et des avis sur le site web du Registre • Avis public ou communiqué de presse, et médias sociaux

Activités prévues de l'Agence	Attentes relatives aux activités de participation du public	Méthodes de mobilisation
aider le public à comprendre le processus d'évaluation d'impact et solliciter des commentaires sur les Lignes directrices adaptées provisoires relatives à l'étude d'impact et la version provisoire du Plan		
Étape 2: Étude d'impact		
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la sensibilisation du public à l'égard du processus d'évaluation d'impact ➤ Offrir au public une occasion de déposer une demande d'aide financière aux participants pour le reste du processus d'évaluation d'impact ➤ Encourager le public à communiquer des renseignements au promoteur pour éclairer l'élaboration de l'étude d'impact du promoteur ➤ Obtenir des commentaires et des points de vue sur le résumé de la description initiale du projet ➤ Aviser le public des étapes clés du processus, comme la réception de l'étude d'impact et la période de mobilisation sur l'étude d'impact 		
<ul style="list-style-type: none"> • L'Agence rend l'aide financière aux participants accessible pour le reste du processus d'évaluation d'impact • L'Agence administre l'aide financière aux participants pendant toute l'étape de l'étude d'impact • L'Agence peut présenter un exposé sur le processus d'évaluation d'impact à toutes les réunions du promoteur tenues pendant que celui-ci élabore l'étude d'impact • L'Agence publie le résumé de l'étude d'impact du promoteur sur le site Web du Registre et envoie des courriels de notification à la liste de distribution du Plan de participation du public • L'Agence tient une période de commentaires à propos du résumé de l'étude d'impact. Les commentaires aideront à déterminer si l'Agence est satisfaite des renseignements et des études fournis par le promoteur, conformément aux Lignes directrices adaptées relatives à l'étude d'impact • L'Agence peut demander au promoteur qu'il lui fournisse les renseignements ou les études qu'elle estime nécessaires à la réalisation de l'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande d'aide financière aux participants disponible pour participer aux étapes restantes du processus d'évaluation d'impact • Participation à la rencontre avec le promoteur portant sur son étude d'impact • Présentation de commentaires, y compris des commentaires relatifs aux connaissances de la communauté, s'il y a lieu, dont le promoteur tient compte lors de l'élaboration de l'étude d'impact • Collaboration des participants, potentiellement touchés par le projet, avec le promoteur pour recueillir les renseignements pertinents à propos des effets potentiels positifs et négatifs du projet, qu'ils soient directs ou indirects, ainsi que les mesures d'atténuation et de surveillance • Présentation à l'Agence des commentaires sur le résumé de l'étude d'impact 	<ul style="list-style-type: none"> • Courriels • Commentaires en ligne • Rencontres, séances d'information ou ateliers • Affichage des documents pertinents et des avis dans le Registre • Avis public ou communiqué de presse et médias sociaux

Activités prévues de l'Agence	Attentes relatives aux activités de participation du public	Méthodes de mobilisation
<p>d'impact</p> <ul style="list-style-type: none"> L'Agence demande au promoteur de présenter un exposé sur les problèmes cernés, de répondre aux préoccupations liées au projet et d'expliquer les mesures d'atténuation et de surveillance 		
<p>Étape 3: Évaluation d'impact</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la sensibilisation du public à l'égard du processus d'évaluation d'impact ➤ Obtenir des commentaires et des points de vue sur la version provisoire du rapport de l'évaluation d'impact et des conditions potentielles ➤ Aviser le public des étapes clés du processus, comme la période de commentaires sur la version provisoire du rapport d'évaluation d'impact et des conditions potentielles 		
<ul style="list-style-type: none"> L'Agence administre les programmes d'aide financière pendant toute l'étape d'évaluation d'impact L'Agence affiche la version provisoire du rapport d'évaluation d'impact et des conditions potentielles sur le Registre public et envoie une notification par courriel à la liste de distribution du Plan de participation du public L'Agence tient une période de commentaires sur la version provisoire du rapport d'évaluation d'impact et des conditions potentielles. Les commentaires aideront à finaliser la recommandation de l'Agence au ministre de l'Environnement et du Changement climatique L'Agence tient des séances d'information virtuelles, comportant un volet de questions et réponses, pour aider le public à comprendre le processus de l'évaluation d'impact et obtenir des commentaires sur la version provisoire du rapport de l'évaluation d'impact et des conditions potentielles L'Agence affiche la version définitive du rapport d'évaluation d'impact le jour où celui-ci est soumis au ministre de l'Environnement et du Changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux séances d'information, comportant un volet de questions et réponses, pour discuter et présenter des une rétroaction sur la version provisoire du rapport d'évaluation d'impact et des conditions potentielles Participation à la présentation du promoteur sur les enjeux soulevés, réponse aux préoccupations relatives au projet et explication des mesures d'atténuation et de surveillance Présentation des commentaires à l'Agence à propos de la version provisoire du rapport d'évaluation d'impact et des conditions potentielles Présentation des commentaires à l'Agence à propos des effets négatifs potentiels du projet, de l'intégration du savoir de la communauté et des mesures d'atténuation ou d'accommodement proposées 	<ul style="list-style-type: none"> Courriels Commentaires en ligne Rencontres, séances d'information ou ateliers Affichage des documents pertinents et des avis dans le Registre Avis public ou communiqué de presse et médias sociaux

Activités prévues de l'Agence	Attentes relatives aux activités de participation du public	Méthodes de mobilisation
Étape 4: Décision		
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> ➤ Informer le public de la déclaration de décision du ministre. ➤ Faire connaître au plus grand nombre la déclaration de décision du ministre 		
<ul style="list-style-type: none"> • L'Agence affiche, sur le Registre, la version définitive du rapport d'évaluation d'impact et la déclaration de décision, et envoie des courriels de notification à la liste de distribution du Plan de participation du public 	<ul style="list-style-type: none"> • Réception de la notification et de l'avis de publication de la déclaration de décision 	<ul style="list-style-type: none"> • Courriels • Affichage des documents pertinents et des avis dans le Registre • Envoi des notifications par courriel • Avis public ou communiqué de presse et médias sociaux
Étape 5 : Suivant la décision		
Objectifs : si le projet est approuvé <ul style="list-style-type: none"> ➤ Afficher les activités de suivi, de surveillance et les résultats du programme de suivi sur le Registre public ➤ Obtenir des commentaires sur les modifications possibles à la déclaration de décision, advenant qu'il soit nécessaire d'apporter des modifications 		
<ul style="list-style-type: none"> • L'Agence mène des consultations sur les modifications possibles à la déclaration de décision, advenant qu'il soit nécessaire d'apporter des modifications. • L'Agence mène des activités de conformité et d'application de la loi, conformément à la Politique de promotion de la conformité et d'application de la loi¹ et affiche des résumés d'inspection et des mesures d'application de la loi sur le site Web du Registre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de commentaires à l'Agence à propos de possibles modifications à la déclaration de décision, s'il était nécessaire d'apporter des modifications 	<ul style="list-style-type: none"> • Courriels • Commentaires en ligne • Affichage des documents pertinents et des avis dans le Registre • Avis public ou communiqué de presse et médias sociaux

* Tous les commentaires reçus dans le cadre des activités de mobilisation et de consultation dirigées par l'Agence seront rendus publics sur le site Web concernant la projet dans le Registre, à l'adresse <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/proj/85832>. Un résumé des commentaires reçus sera également inclus dans le rapport d'évaluation d'impact.

¹ <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/organisation/promotion-conformite-application-loi/politique-promotion-conformite-application-projets-assujettis-loi-evaluation-impact.html>



7. Aide financière aux participants

L'aide financière est offerte pour soutenir la participation du public au processus d'évaluation d'impact. Pour déposer une demande d'aide financière ou pour obtenir des renseignements sur les activités admissibles à l'aide financière, veuillez consulter les Lignes directrices du programme national:

<https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/participation-public-evaluations-impact/programmes-aide-financiere.html>

Vous pouvez communiquer avec le bureau d'aide financière aux participants:

Téléphone: 1-866-582-1884

Courriel: fp-paf@iaac-aeic.gc.ca

8. Présentation des commentaires

Vous pouvez présenter des commentaires en tout temps pendant le processus d'évaluation d'impact en utilisant la fonction « Présenter un commentaire » sur la page du projet du Registre public (<https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/proj/85832?culture=fr-CA>). Les pièces jointes peuvent également être téléversées au moyen de cette fonction.

Si vous éprouvez des difficultés à transmettre vos commentaires, veuillez communiquer avec l'Agence, aux coordonnées ci-dessous. Les commentaires peuvent également être transmis par courriel à GreatBear@iaac-aeic.gc.ca.

Les commentaires et autres documents reçus par l'Agence feront partie du dossier de projet et seront affichés sur le site web du Registre. La [Politique sur les présentations de l'Agence](#) détermine les renseignements présentés qui peuvent être communiqués publiquement et ceux qui devraient rester privés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre façon de protéger la confidentialité, veuillez consulter l'[Avis de confidentialité](#). Si vous ne souhaitez pas que vos commentaires soient publiés sur le site web du Registre, veuillez communiquer avec l'Agence avant de présenter vos commentaires.

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:

Great Bear Gold Project
Agence d'évaluation d'impact du Canada
Bureau régional de l'Ontario
GreatBear@iaac-aeic.gc.ca

Annexe 1

Liste de distribution du plan de participation public

Commerce et développement économique

- Chukuni Communities Development Corporation
- Red Lake District Chamber of Commerce
- Shared Spirits Limited Partnership Inc.

Groupes et organisations communautaires

- Red Lake Indian Friendship Centre
- Red Lake Regional Heritage Center

Établissements d'enseignement

- Confederation College
- Manitoba Institute of Trades and Technology
- Oshki-Wenjack
- Red Lake District Adult Learning Centre
- Red River College Polytechnic

Énergie, mines et forêts

- Ontario Power Generation – Ear Falls Generating Station
- Red Lake Forest Management Company

Environnement et faune

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Northwestern Fur Trappers Association Inc. • Ontario Federation of Anglers and Hunters (OFAH) – Zone A | <ul style="list-style-type: none"> • Ontario Fur Managers Federation • Ontario Rivers Alliance • Red Lake Trail Masters Club • Wildlife Conservation Society Canada |
|---|---|

Organisations autochtones et conseils tribaux

- Bimose Tribal Council
- Grand Council Treaty No. 3

Municipalités

- Municipality of Red Lake, Ontario (including general public)
- Township of Ear Falls, Ontario (including general public)

Loisirs, chalets et tourisme

- Birch Lake Lodge
- Highway 105 Tourism and Marketing Board
- Pakwash Lake Camp
- Snake Falls Camp

Services sociaux et organismes de soins de santé

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • FIREFLY • Kenora District Services Board • Kenora-Rainy River Districts Child & Family Services • Northwestern Health Unit • Red Lake Family Health Team | <ul style="list-style-type: none"> • Red Lake Margaret Cochenour Memorial Hospital • Tikinagan Child and Family Services • Northwest Home and Community Care Support Services |
|--|--|